

**Assemblée Générale Ordinaire
du 12 mai 2018**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société d'Exploitation des Ports (Marsa Maroc) s'est tenue en date du 12 mai 2018 au siège de la société.

Pour rappel, les actionnaires ont été convoqués à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour dont les principaux éléments étaient les suivants :

- o Examen du rapport de gestion du Directoire à l'AGO sur l'exercice 2017 ;
- o Présentation du rapport général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2017 ;
- o Présentation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 95 de la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes, telles que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 ;
- o Approbation des rapports et états de synthèse relatifs à l'exercice 2017 ;
- o Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- o Approbation des conventions réglementées ;
- o Affectation des résultats de l'exercice 2017 ;
- o Mandat des membres du Conseil de Surveillance ;
- o Quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ;
- o Pouvoirs à conférer.

Après lecture du rapport de gestion du Directoire au titre de 2017 et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés par le Directoire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 10,7 dirhams par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 12 juin 2018.